

Histoire de l'AVIVO

En 1943, une pétition recueille en Suisse 180 000 signatures. Elle demandait la création d'une rente pour les Veuves, Invalides, Vieillards et Orphelins dépourvus jusqu'alors de tout droit à une telle aide. Cela conduisit non seulement à la naissance de l'AVS mais aussi à la constitution de l'AVIVO (Association des Vieillards, Invalides, Veuves et Orphelins) en Suisse.

Avec la création de la section genevoise, l'AVIVO naquit officiellement en 1948 sous la houlette de Roger Dafflon qui fut maire de Genève et président de l'AVIVO suisse jusqu'en 1993. Elle s'est fait connaître par ses prises de position inlassables en faveur de la solidarité sociale et elle apporte quotidiennement son aide à des milliers de personnes modestes, âgées ou non, aux locataires et aux contribuables, grâce à ses services sociaux et juridiques. Elle encourage également des activités et des loisirs favorisant le contact entre les retraités et un bénévolat actif et dynamique

L'histoire de l'AVIVO (Association des Vieillards, Invalides, Veuves et Orphelins) est inséparable de celle de l'AVS (Assurance vieillesse et survivants). Cette dernière, vieille revendication socialiste depuis le début du 20e siècle, ne vit le jour qu'en 1947, date à laquelle une votation populaire l'accepta avec une écrasante majorité. Il faut rappeler qu'au sortir de la guerre, la sécurité sociale était presque inexistante.

L'AVS entra en vigueur le 1er janvier 1948. Mais les prestations allouées étaient notoirement insuffisantes (et restent aujourd'hui encore trop faibles). Le Parti suisse du Travail, né en 1944, avait joué un rôle important dans sa création, qui figurait en tête de son programme politique.

C'est aussi dans les rangs du PST/POP que se recrutèrent en 1948 les fondateurs de sections cantonales de l'AVIVO, d'abord à Genève ...ou à Yverdon. Un petit différend intercantonal existe sur ce point secondaire.

On remarquera aussi au passage que la célébration du centenaire, prévue pour Vaud le 20 juin à Yverdon, retarde d'une année, mais ce n'est pas grave. Le but premier de l'association était et reste la lutte pour l'augmentation des primes AVS. Dans les années cinquante, beaucoup de personnes âgées vivaient dans l'indigence, et de nos jours encore la situation de nombreux aînés reste précaire.

En 1959 est née l'AVIVO-Suisse. Soixante ans plus tard, elle a surtout des sections dans les cantons romands: Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura et Valais. La principale section alémanique est celle de Bâle. Au niveau suisse, l'AVIVO compte aujourd'hui plus de 20'000 membres. La section vaudoise en rassemble 5300, dont 3250 à Lausanne. Elle compte dix sections régionales.

Pendant ses septante ans d'existence, l'AVIVO a mené de multiples combats! Mentionnons l'initiative fédérale «pour une véritable retraite populaire» lancée en 1969, mais malheureusement refusée en 1972 et remplacée par le système boîteux du «deuxième pilier». Il y eut aussi la lutte pour la création des prestations complémentaires. Encore actuelle, celle contre l'élévation de l'âge de la retraite des femmes. Surtout, l'AVIVO n'a cessé de combattre pour une élévation des rentes AVS.

L'AVIVO Vaud a ouvert un Bureau cantonal d'information sociale. Chaque année, une septantaine de volontaires remplissent quelque 7000 déclarations d'impôts. C'est une activité intergénérationnelle modèle: étudiants, apprentis, jeunes familles, retraités se pressent dans les locaux de l'AVIVO.

L'association contribue à faire progresser les conditions de vie des aîné-e-s, notamment par des propositions d'aménagements urbains. Ce qui prouve son utilité publique, c'est le fait qu'elle soit en partie financée par le canton.

Avec le temps, elle a aussi développé tout un secteur de loisirs: projection de films, thés dansants, chorales, pétanque, balades à pied, sorties en car, et ses fameux repas de Noël, auxquels participent comme serveurs bénévoles des membres, des élu-e-s et même des municipaux et des conseillers d'Etat du POP, du Parti socialiste et d'autres partis.

En 1976, la section vaudoise a créé le Courrier de l'AVIVO, qui paraît six fois par an. Il est très lu et apprécié. On y trouve des informations sociales, des rubriques sur la vie des sections, des conseils médicaux, des articles culturels, des récits de voyages.

Longtemps, l'AVIVO a pu être considérée comme un « fief du PST/POP » qui, il est vrai, y a joué un rôle déterminant. Ce n'est plus valable aujourd'hui. L'AVIVO s'est ouverte. Certes, elle n'est pas «neutre», dans la mesure où elle mène un combat social qui est surtout soutenu par les partis de gauche. Mais elle n'est pas partisane, au sens étroit du terme. Par exemple, à la veille des élections, la section de Lausanne donne les noms de tous les candidats et candidates qui en font partie, quelle que soit leur obédience politique.

Le POP vaudois est fier d'avoir largement participé au développement de l'AVIVO et de l'accompagner dans ses luttes. Mais il ne veut en aucun cas en faire sa «chose».

Nous invitons donc tous et toutes les retraité-e-s, mais aussi les personnes de tous âges, quelles que soient leurs convictions, à rejoindre les rangs de l'AVIVO, l'organisation qui défend avec le plus de combativité la cause des aîné-e-s!

Pierre Jeanneret